

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 98.00.582.007.1 DU 12 OCTOBRE 1998

## Compteur d'énergie thermique RAAB KARCHER modèle SENSONIC type MURAL

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-1327 DU 10 DECEMBRE 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : COMPTEURS D'ENERGIE THERMIQUE.

### FABRICANT

RAAB KARCHER energieservice GmbH, Rudolph von Bennigsen Foerder Platz 1, 45131 Essen, Allemagne.

### DEMANDEUR

RAAB KARCHER Energy Services SAS, Les Ambassades, 66, rue Cuvier, 69006 Lyon, France.

### OBJET

La présente décision complète la décision d'approbation n° 97.00.582.005.1 du 24 juillet 1997 (1) concernant le modèle SENSONIC type COMPACT.

### CARACTERISTIQUES

Le compteur RAAB KARCHER modèle SENSONIC type MURAL faisant l'objet de la présente décision est composé d'un intégrateur type T1, d'un mesureur type VMT et d'une paire de sondes de température.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

MESUREUR VMT	0,6	1,5	2,5
Débit maximal (m <sup>3</sup> /h)	1,2	3	5
Débit minimal (l/h)	6	15	25
Température maximale (°C)	90		
Volume/impulsion (l)	1		
INTÉGRATEUR T1			
Température maximale (°C)	150		
Température minimale (°C)	5		
ΔTmax (K)	100		
ΔTmin (K)	3		
Echelon de chiffraison	0,1 kWh		
Portée de l'indicateur	9 999 999 kWh		
Alimentation électrique	secteur 230 V 50 Hz ou pile 3 V		
SONDES DE TEMPÉRATURE			
Nature	résistances de platine 500 Ω à 0 °C		
Température maximale (°C)	150		
Température minimale (°C)	0		
Interchangeabilité	oui / non		
COMPTEUR SENSONIC			
Puissance maximale (kW)	140	349	581
Puissance minimale (kW)	0,7	1,7	2,9

(1) Revue de Métrologie, février 1998, page 854.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

La flèche indiquant le sens de circulation du liquide caloporteur est située sur le corps du compteur. Toutes les autres inscriptions réglementaires figurent sur le cadran.

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION**

La vérification primitive est effectuée, soit sur des compteurs complets, soit séparément sur les mesureurs et sur les ensembles intégrateur et sondes de température.

Les compteurs complets sont vérifiés statistiquement aux couples de valeurs suivantes :

- $Q_{max}, \Delta T_{max}$
- $Q_{max}/3, \Delta T_{max}$
- $Q_{max}, \Delta T_{max}/6$
- $Q_{min}, \Delta T_{max}$
- $Q_{max}, \Delta T_{min}$ .

Les mesureurs sont vérifiés à l'eau froide, en respectant les erreurs maximales tolérées suivantes :

- $\pm 5 \%$  de  $Q_{min}$  à  $Q_{max}/32$  exclu
- $\pm 2 \%$  de  $Q_{max}/32$  inclus à  $Q_{max}$ .

L'ensemble intégrateur-sondes devra respecter les erreurs maximales suivantes selon la différence de température entre les deux sondes :

- $\pm 6 \%$  de 3 K à 17 K exclu
- $\pm 4 \%$  de 17 K inclus à 33 K exclu
- $\pm 2 \%$  de 33 K inclus à 100 K.

**DEPOT DE MODELE**

Les plans ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Rhône-Alpes et chez le demandeur sous la référence DA 24-537 rev 1.

**VALIDITE**

La présente décision est valable jusqu'au 24 juillet 2007.

**ANNEXE**

Schémas n<sup>os</sup> 6609-1 à 3.

---

POUR LE SECRETAIRE D'ETAT ET PAR DELEGATION

PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

---



■ N° 6609-1

COMPTEUR D'ENERGIE THERMIQUE RAAB KARCHER, SENSONIC TYPE MURAL

Marquage pour le compteur d'énergie SENSONIC mural

Marquage de l'intégrateur T1

**Intégrateur T1 Sensonic mural**  $\Delta$  T : 3-100°C  
 T: 5-150°C  
 unité Kwh  
 Classe I  
 Sondes:Pt500  
 Montage du VMT sur le retour  
 Nr Approbation : 98.00.582.007.1  
 Nr série : XXXXXXXXXX  
 Nr Art. : XXXXX

Année de construction

Numéro d'article

Numéro de série

Marquage du mesureur VMT

Nr Approbation : 98.00.582.007.1  
 Nr série : XXXXXXXXXX  
 XXXXX  
**CE** Q max: xxm<sup>3</sup>/h Classe 1 T: 5-90°C  
 PN:16 Bar DN : xx mm 1 litre/Imp  
 Nr Art. : XXXXX  
 sensonic  
 raabb karcher  
 energy srvice

Année de construction

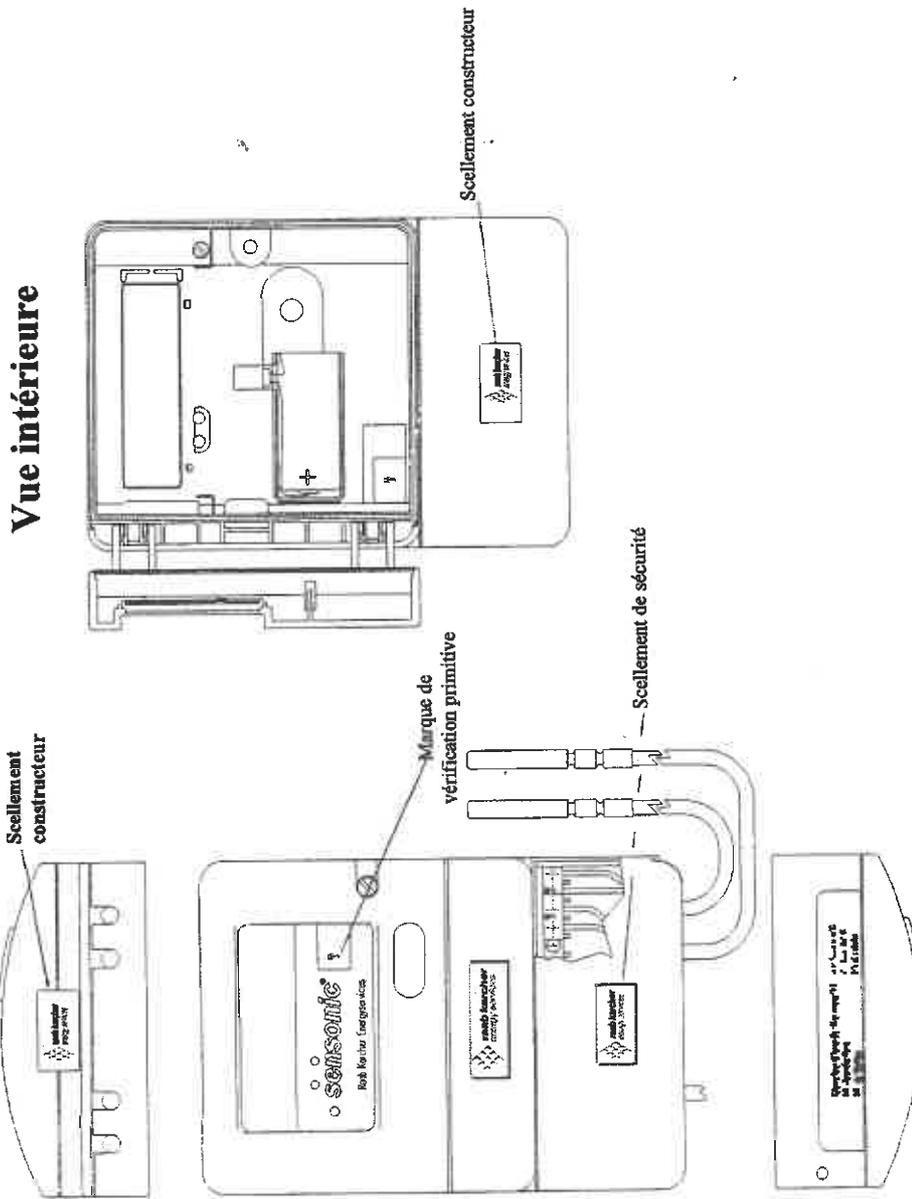
Numéro d'article



■ N° 6609-2

COMPTEUR D'ENERGIE THERMIQUE RAAB KARCHER, SENSONIC TYPE MURAL

Intégrateur de type T1 du compteur d'énergie thermique SENSONIC® mural





■ N° 6609-3

COMPTEUR D'ENERGIE THERMIQUE RAAB KARCHER, SENSONIC TYPE MURAL

Mesureur de type VMT du compteur d'énergie SENSONIC® mural

